

Vœu concernant l'avenir de l'AFPA présenté par l'Intergroupe PS, PC et Vert

*adopté le 18 novembre 2008
par la majorité régionale (PS, PC et Vert)*

Considérant que les réformes en cours (formation professionnelle, fusion ANPE/Assedic, transfert des missions de l'Afpa aux régions), conduisent à l'incapacité de définir une stratégie globale de l'Afpa et au développement de ses activités,

Considérant que la réforme de la formation professionnelle en cours ne saurait aboutir à l'affaiblissement de cet indispensable acteur public de la Formation, mais au contraire le positionner pour répondre aux besoins :

- de l'opérateur résultant de la fusion ANPE/UNEDIC,
- des collectivités locales donneurs d'ordre d'une offre territoriale de formation,
- des gestionnaires de CIF (Congés Individuels de Formation),
- des donneurs d'ordres en matière de formation en alternance.

Considérant parallèlement que l'adossement de l'Afpa à son savoir-faire traditionnel en matière de stages qualifiants et de contrats de professionnalisation, doit être préservé,

Considérant que la spécificité de l'AFPA repose sur une offre globale de prise en compte du stagiaire (accueil, hébergement, orientation, et si besoin suivi psychologique et socialisation) et que ces aspects là sont des missions de service public,

Considérant que la décision du gouvernement de retirer à l'Afpa, dès le 1^{er} janvier 2009, son habilitation générale formation et certification,

Considérant que le projet de loi de finances 2009 affiche son intention d'accélérer le désengagement de l'Etat à l'égard de l'Afpa, notamment en lui retirant les formations destinées à des publics spécifiques, pour être soumises à des appels d'offres ; en amputant de moitié la subvention annuelle d'investissements, en lui retirant l'instruction des demandes d'agrément d'organismes de formation habilités à délivrer des titres du Ministère de l'Emploi,

Considérant plus généralement que la crise financière actuelle et la crise économique qu'elle engendre, avec une forte aggravation du chômage, rendent plus que nécessaire le renforcement du service public de Formation Professionnelle Continue,

Le Conseil régional d'Auvergne demande au gouvernement de mettre fin à ses projets en cours qui conduiraient à la privatisation voire à la disparition de ce service public,

Le Conseil régional d'Auvergne demande au gouvernement de rencontrer les acteurs au premier rang desquels figurent les représentants des organisations représentant les salariés de l'Afpa, aux fins de trouver les moyens et définir les objectifs conduisant au renforcement de l'efficacité sociale et professionnelle de cet acteur public de la formation.